



Date de convocation :

24 juin 2022

Date d'affichage :

5 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **21**

Pouvoirs : **4**

Votants : **25**

Quorum : **atteint**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} juillet 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 1^{er} juillet 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la salle des fêtes de Montoire sous la présidence de Monsieur Arnaud TAFILET, Maire de Montoire-sur-le-Loir.

Étaient présents : Mme BELLANDE, M. BERNEAU MERLET, Mme CAILLON, Mme CARNET, Mme CHARTIER-MALECOT, Mme CHERON, M. CHEVALIER, Mme DELAGNEAU, Mme DESIGAUD, Mme DOUAUD, Mme DRUART, M. DURAND, M. FERRAGU, Mme FILLION, M. GUERINEAU, M. HENRION, M. LANDOIS, M. ORTEGA, Mme SAVINEAUX, M. A. TAFILET et M. P. TAFILET

Étaient absents : Mme BARON, Mme BELLANGER (pouvoir à M. P. TAFILET), Mme JUILLIEN (pouvoir à Mme DELAGNEAU), M. MAILLARD, M. MORLE (pouvoir à M. GUERINEAU) et M. VANDECASTEELE (pouvoir à M. DURAND)

Secrétaire de séance : M. LANDOIS

Secrétaire auxiliaire de séance : C. HUREAU

Délibération n° 07.07.2022

FINANCES : Clôture du budget annexe Lotissement Croix de Fosse

Sophie DOUAUD, Adjointe au Maire déléguée notamment aux finances, rappelle que le budget annexe lotissement Croix de Fosse a été créé le 6 décembre 2010 par délibération n°11.12b.2010. Aucune opération de lotissement n'a été entreprise : sur conseil de la DGFIP, il est proposé de décider de la clôture budgétaire et comptable de ce budget annexe.

Ce budget présent un déficit de 7 424,10 €. Cette somme sera versée par le budget principal pour solder le budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

CLOTURE et **SUPPRIME** le budget annexe Lotissement Croix de Fosse à compter du 1^{er} janvier 2023.

La secrétaire de séance
auxiliaire

Cindy HUREAU

Le secrétaire de séance

Alexandre LANDOIS

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arnaud TAFILET